

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

DGAET Direction des Routes et des Ports  
Service des ports  
04 13 31 21 32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. ERIC LE DISSES**

**OBJET : Attribution d'un fonds de concours au profit de l'unité Recherche Action  
Intervention Dissuasion (RAID) de la Police Nationale.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux ports, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Compte tenu des enjeux de sécurité sur le territoire, la Police Nationale prévoit d'acquérir un bateau d'intervention destiné à l'unité Recherche Action Intervention Dissuasion (RAID) pour un montant de 212 741,48 €

Ce bateau d'intervention sera utilisé par le RAID dans le cadre de ses missions de lutte contre le grand banditisme, le crime organisé et le terrorisme dans les ports situés dans le département des Bouches-du-Rhône.

La Police Nationale sollicite une aide financière départementale à hauteur de 100 % de la valeur d'achat du bateau.

Au vu de l'importance stratégique de cette acquisition, il est proposé de répondre favorablement à la sollicitation de la Police Nationale du Ministère de l'Intérieur via le versement d'un fonds de concours.

Une convention entre le Département et la Police Nationale est annexée au présent rapport afin de préciser les modalités de la participation financière du Département.

Telles sont les raisons qui incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL